

DORDOGNE ÉVASION 7/15ANS

Été 2026 Base de Plein Air de Mézels
Référence : 046002001



BASE DE MÉZELS
VALLÉE DE LA DORDOGNE

VPT - 21, RUE ST FARGEAU - 75989 PARIS CEDEX 20

AGREMENTS

UFOVAL : MINISTÈRE JEUNESSE ET SPORTS - CGOL/LFEFP :

AG.075.95.0063 -CGOL : UTILITÉ PUBLIQUE - DÉCRET DU 31.05.1930

À propos du centre

COORDONNÉES DU CENTRE :

Base de plein air de Mézels

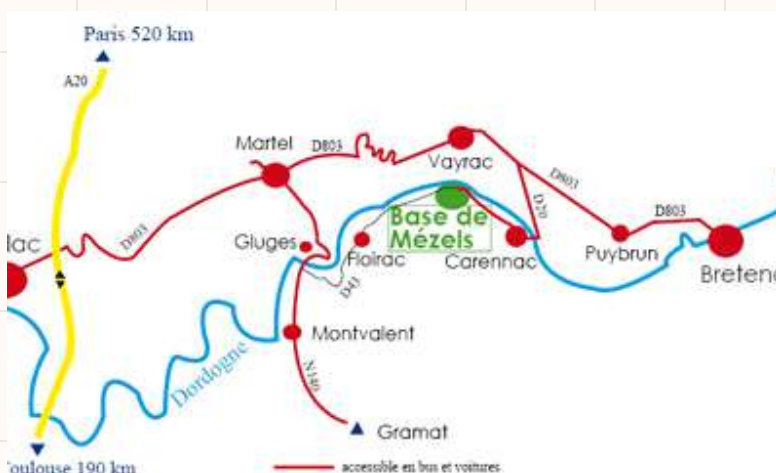
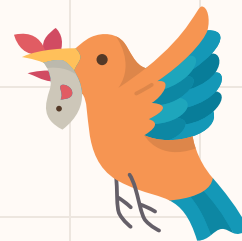
46110 VAYRAC

05.65.32.57.25

Mail

reservation.mezels@laligue46.org

Site : <http://www.basemezels.com/>



GPS : 44.935169647621656, 1.6998982063599013

SITUATION GÉOGRAPHIQUE ET ACCÈS :

Au nord du département du LOT, au bord de la rivière Dordogne, à 4 km de Carennac, sur la commune de Vayrac.

ACCES AU CENTRE :

Depuis Cahors, prendre Labastide Murat jusqu'à Gramat. Puis Direction Brive (N140) sur 20 km environ. A la sortie du village de Montvalent, 1km à droite direction Floirac/Carennac (D43) Traverser Floirac, longer la rivière sans jamais la traverser, passer Mézels. Le centre est 500m à gauche à la sortie du village.

Depuis Paris : prendre Martel, direction Gramat. Après le Pont de Gluges, à gauche direction Floirac/Carennac (D43) Traverser Floirac, longer la rivière sans jamais la traverser, passer Mézels. Le centre est 500m à gauche à la sortie du village

Gare SNCF :

Souillac (25 km) ou St Denis près Martel (15 km)

Préparation du séjour

Pour que le séjour de votre enfant se déroule au mieux, voici la liste des éléments indispensables, à déposer dès que possible dans votre espace client.

- la fiche renseignements médicaux et individuels complétée et signée, à laquelle seront joints les ordonnances et/ou PAI si prise de médicaments ou protocoles médicaux à connaître
- la fiche de liaison remplie et signée si le ou la jeune dépend d'une institution
- la photocopie des vaccinations
- la photocopie de l'attestation de la carte vitale sur laquelle apparaît le nom du ou de la jeune, ainsi que la copie de l'attestation mutuelle
- la photocopie de l'attestation de CSS (ex CMU) sur laquelle apparaît le nom du ou de la jeune
- la feuille de droit à l'image
- l'attestation Pass Nautique complétée ou la copie de l'attestation déjà en possession de la famille
- la fiche trousseau complétée avec le/la jeune afin qu'il/elle puisse suivre ses affaires durant son séjour, à mettre dans la valise



Transport des participants



Une convocation sera disponible dans votre espace client environ 2 semaines avant le départ.

Les convois sont assurés et encadrés par les équipes d'animation de Vacances Pour Tous. Vous pourrez facilement les repérer le jour J grâce à leur T-SHIRT vert "Vacances pour Tous".

Les transports en Train arrivent en Gare de Souillac puis bus ou mini-bus jusqu'au centre.

Pour les jeunes en transport,

Premier repas servi : Goûter

dernier repas servi : Déjeuner souvent en panier repas

Pour les jeunes en rendez-vous sur place :

Le 1er jour, arrivée entre 14h et 16h

Premier repas servi : goûter

Le dernier jour, départ entre 14h et 16h

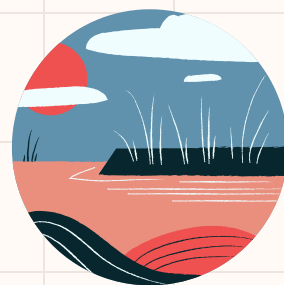
Dernier repas servi : déjeuner



Cadre de vie

La Base de Mezels est une ancienne ferme située en bordure de la rivière Dordogne, au coeur d'une noyeraie de 10 ha. Le corps de ferme rénové abrite une salle à manger et une belle terrasse avec vue sur la rivière.

Le centre compte également: une bibliothèque, des salles d'activité, une salle de boom et de nombreux espaces extérieurs : aires de jeux, mare pédagogique, tables de ping-pong etc...



Hébergement des participants

Les enfants et les jeunes sont hébergés dans des chalets en bois sur pilotis. Chaque chalet compte 4 chambres de 4 personnes maximum, dotées chacune de sanitaires complets.

Repas des participants

Les repas sont des moments privilégiés qui permettent l'échange et la discussion, tout en découvrant les diversité alimentaires. Les repas sont préparés sur place, sont équilibrés et correspondent aux activités sportives proposées.

Les animateurs/animateuses partagent leur repas avec les enfants, à la fois pour les aider et pour profiter de ce moment convivial, tout en leur laissant des moments entre eux.

Des repas à thème ou exceptionnels ponctuent le séjour: soirée pizza, burger par exemple...

Les enfants peuvent manger dans une salle de restauration ou en extérieur sur la terrasse.

Le petit-déjeuner est servi sous forme de buffet, les repas sont servis à table au plat.



Les activités

Un séjour tonique avec des moments forts en pleine nature:

Canoë : 2 demi-journées (ou 1 journée).

Spéléologie : 1 demi-journée.

Escalade : 1 demi-journée.

Séances encadrées par des moniteurs brevetés d'état ou titulaires des diplômes réglementaires.

Attention : pour la pratique du canoë, TOUS les enfants doivent savoir nager ET être titulaires du test préalable aux activités nautique (PAN) ou du Pass Nautique délivré dans le cadre scolaire, avec ou sans brassard.

Autres activités possibles pendant le séjour : baignades, activités sportives, ping-pong, activités manuelles, grands jeux, soirées, sorties, visites touristiques...

Le séjour est encadré par un directeur ou une directrice, responsable de la mise en place du projet pédagogique, et d'une équipe d'animation (taux d'encadrement à 1 animateur ou 1 animatrice pour 8 à 10 jeunes),

Les vacances étant un moment privilégié de la vie de l'enfant, l'équipe d'animation attend chaque jeune pour passer avec lui les meilleures vacances possibles.

L'objectif de l'équipe est d'amener à apprécier la vie passée avec d'autres, dans le respect mutuel, tout en favorisant l'autonomie individuelle.

Le respect inclut également les locaux et le matériel mis à disposition.

Elements

du trousseau

Reportez-vous à la fiche de trousseau fournie en même temps que le dossier de renseignements à compléter.

Nous insistons particulièrement sur la nécessité de prévoir en plus :

- Pour la spéléo : pantalon long, pull ou sweat manches longues, vieilles baskets, bottes ou vieilles chaussures de rando
- Pour l'escalade : short, baskets
- Pour le canoë : chaussures fermées pour aller dans l'eau (vieilles baskets ou méduses), maillot de bains, serviette de bain).
- une lampe de poche type frontale, une gourde, un petit sac à dos



Organisation du séjour

Des règles de vie sont également à respecter. Elles impliquent forcément quelques contraintes mais sans lesquelles toute vie de groupe est impossible. C'est d'ailleurs en groupe qu'elles seront établies et mutuellement négociées et acceptées.

Des temps libres seront aménagés dans la journée pour permettre à chacun.e de lire, d'écrire, de prendre du repos.

ATTENTION : Si le comportement du jeune était de nature à nuire à sa sécurité ou à celle de ses camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun des jeunes, une décision de renvoi pourrait être prise à son encontre, frais de retour à charge de la famille ou institution.



Courrier

Si vous souhaitez perpétuer la tradition du courrier, la boîte aux lettres du centre est relevée tous les jours, et le courrier est distribué aux enfants.

Vous aimez recevoir du courrier ? Pensez à remettre à mettre dans la valises des enveloppes timbrées aux adresses des destinataires afin que le/la jeune puisse faire parvenir des nouvelles si il/elle le souhaite.



Le Blog

Pour les nouvelles pendant le séjour, un blog privé est mis en place et alimenté à minima tous les deux jours, c'est pourquoi il est très important que la feuille de droit à l'image soit remplie et signée.

Les codes et accès au blog vous seront envoyés au même moment ou seront sur la convocation.

Vous pourrez laisser des commentaires personnalisés qui seront transmis à vos enfants.

L'argent de poche

Des sorties seront sûrement prévues lors du séjour si le planning le permet. Dans ce cas, les enfants pourront acheter souvenirs, bonbons ou autre. C'est à vous de décider si vous donnez un peu d'argent de poche ou non.

Pour les plus jeunes, il est fortement recommandé de mettre l'argent de poche dans une enveloppe avec le nom et prénom afin de remettre celle-ci à un membre de l'équipe d'animation, qui le gardera en sécurité et qui le distribuera lors des sorties.

Pour les plus grands, si le/la jeune décide de garder son argent de poche sur lui/elle, alors, aucune réclamation ne pourra être faite en cas de perte ou de vol.

Téléphone

Les enfants étant en activité toute la journée, il n'est pas possible de les joindre directement sur la ligne du centre. En cas d'appel pour une réelle nécessité, le message sera transmis au directeur ou à la directrice du séjour.

Pour les jeunes en possession de téléphones portables, leur fonctionnement sera déterminé dès le début du séjour avec l'équipe d'animation. Les téléphones ne seront possiblement pas en libre accès 24h/24h.

Pour celles et ceux qui n'ont pas de téléphone portable, des temps d'appel et de communication avec les familles seront organisés.

Les objets de valeur

Les pertes, casses ou vols d'objets de valeur (bijoux, téléphone portable, jeux vidéo, appareils numériques etc...) ou encore d'espèces, ne sont pas couverts par l'assurance.

Vacances pour Tous et ses centres de vacances se déchargent de toute responsabilité. Toute disparition devra être signalée à l'équipe avant la fin du séjour.



Santé

En cas de maladie, le centre règle les frais médicaux immédiats et les responsables remboursent Vacances Pour Tous à la fin du séjour, contre facture. La feuille de maladie sera envoyée dès réception du paiement.

En cas de traitement médical en cours, joindre OBLIGATOIREMENT une copie de l'ordonnance et les médicaments en nombre suffisant. Il est interdit d'apporter des médicaments sans prescription médicale.

En cas d'accident, une déclaration est faite par nos soins, auprès de notre assurance, qui prend également en charge les frais médicaux non remboursés (sécurité sociale et mutuelle) et les éventuels rapatriements.

BONNES VACANCES À TOUTES ET TOUS !

